



Compte-rendu de la rencontre avec la Direction Générale des Routes le 28 février 2008

Présents pour l'Administration: MM. PARISE DGR , HUCHER adjoint au DGR, Mme PAYAN adjointe au sous-directeur « exploitation », Mme MANGIANTE chargée d'études.

Présents pour la CFDT Jean BELLEC (22), Pascal BLANDEL (56), Rémi Hutinet (52), Paul MONNIER (57), Patrick GROSROYAT USE CFDT.

D'entrée, M PARISE dit qu'il n'a pas totalement la main sur ce dossier. Cette réunion fait suite à la réunion du 27/02/08 avec le SG, la DGPA et M. COURTIAL sur l'état d'avancement du dossier PARC.

La CFDT rappelle à l'administration le mal-être des OPA qui oeuvrent au sein des Parcs ainsi que leur crainte grandissante pour l'avenir.

Malgré l'action réussie du 14 novembre 2007, les délais ainsi que les promesses ne sont pas tenues !

Si le blocage des recrutements en 2007 perdure en 2008, suite aux départs en retraite, cela va être catastrophique dans le cas de la non promulgation de la loi, et cela ne sera plus tenable en terme d'activité par manque de personnel.

La CFDT reproche à la DGR son absence en 2007 au sein des instances portant le dossier.

Nous avons insisté sur les garanties à apporter à l'ensemble des personnels présents dans les Parcs, OPA, administratifs et techniques (non mobilité, statuts, emplois). La situation actuelle complètement floue fait que des postes d'agents administratifs sont aujourd'hui vacants sans volontaires pour les occuper puisqu'il n'y a pas d'engagement sur leur pérennité.

Le 27/02/08, la DGPA a évoqué la possibilité et la difficulté à tenir le calendrier annoncé, ce que la DGR dément. Dans tous les cas, aucun arbitrage ne sera donné avant le 17 mars (élections). C'était à prévoir et depuis longtemps, nous avons prévenu !

La priorité pour les CG est bien l'importance de la compensation financière que leur accordera l'État lors des transferts fin 2007. 70 millions d'euros dans le compte de commerce (annonce DGR) serait à partager, bien évidemment au prorata de ce que les départements s'engageraient à reprendre (50 %, 60 % ...).

Une audience a été demandée au ministre le 22 février pour un arbitrage rapide.

Pour 2008, la DGR hésite à se prononcer sur le chiffre réel des autorisations de recrutements. Le chiffre de 3 % est évoqué. Sur les suppressions de postes sur le terrain, le constat est plus important et alarmant car plus près des 6 / 7 %.

Effectifs autorisés fin 2007 : 5 876,
Fin 2008 : 5679.

Il semble que 130 autorisations de remplacements seraient accordées en 2008.
Pour l'intersyndicale la situation ne peut durer, notamment en matière de sécurité sur les chantiers (exploitation) et pour la réponse aux commandes des partenaires-clients.

Dans le cas d'un éventuel transfert global, idée toujours maintenue, quel avenir pour les OPA non repris dans les CG ? La réponse tenue depuis un an ne nous suffit plus !

La DGR se dévoile avec des chiffres plus précis :

Pour les personnels nécessaires dans les DIR.

Attention !

Ces chiffres ne sont que des hypothèses s'ils devaient être appliqués dans l'immédiat.
Sont déjà en postes 270 OPA dans les DIR (vision nationale).

Les besoins supplémentaires :

600 OPA dont 350 mécaniciens (6/7 par atelier / district),
60 en maintenances CISGT,
35 en radio,
20 aux fonctions d'achats,
90 en ateliers de glissières,
45 sur des fonctions diverses en effectifs supports,
Selon les bases des DOS : 715 agents seraient transférés en DIR,
350 correspondent aux attentes,
365 sans emploi et ne correspondent pas aux projets et pour qui l'État devra trouver une solution : nous pouvons craindre des reclassements dans les CEI (missions, emplois ???).

L'État ne licenciera pas et prendra ses responsabilités (propos du DGR) !

M. PARISE reconnaît que ce dossier est difficile et que l'attente d'arbitrage traînant en longueur n'arrange rien. Nous sommes tous d'accord sur ce point, il faut aller vite ! La gestion des déroulements de carrières se complique ! Vu le contexte, certains directeurs de DDE ne veulent même plus convoquer de CCOPA.

Une nouvelle donnée entre en ligne de compte : la fusion DDE/DDA pour la moitié des départements en 2009 et sous l'autorité d'un DDA n'ayant pas la culture Équipement et encore moins la connaissance du statut et des missions des OPA au sein de " l'outil Parc ".

Restons mobilisés et très vigilants !

Notre expérience nous a déjà démontré que sans une attention particulière ainsi que la mobilisation éventuelle des personnels, les annonces très souvent se concrétisent et ne changent plus !

Notre avenir est en danger notamment pour des reclassements dans les DIR !

Nous pouvons craindre des mobilités imposées déjà rencontrées dans d'autres réorganisations.
La DGR ne veut rien écrire sur notre demande de garanties pour les personnels.

La CFDT est et sera présente pour votre avenir !

Pascal BLANDEL / Rémy HUTINET